

# PLU

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### ANNEXES

Plan des servitudes 1/5000ème

Édition du document	Dates de référence		Procédure en cours
./12/2018	Approbation du PLU	DCM 05/07/2007	
	Mise à jour n° 1	AM 30/07/2007	
	Mise à jour n° 2	AM 15/04/2010	
	Mise à jour n° 3	AM 30/05/2011	
	Modification n°1	DCM 22/11/2012	
	Mise à jour n° 4	AM 21/04/2016	
	Mise à jour n° 5	AM 11/12/2018	



METZ MÉTROPOLE  
 HARNOUVY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3  
 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | [metzmetropole.fr](http://metzmetropole.fr)  
 facebook.com/MetzMetropole | @MetzMetropole

## LÉGENDE

- Limite communale
- AC1 Servitude de protection des monuments historiques - classés -
- I4 Servitude relative à l'établissement des canalisations
- PT2 Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État
- PT3 Servitude relative aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- EL7 Servitude d'alignement
- T7 Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières. Cette servitude couvre l'ensemble de la commune.
- PPRm Servitude relative au Plan de Prévention des Risques Miniers (2ème révision par arrêté préfectoral du 08 mars 2016). Le dossier PPR comporte un rapport de présentation, un règlement, un plan d'ensemble et un plan de zonage (cf. documents annexés au PLU)

